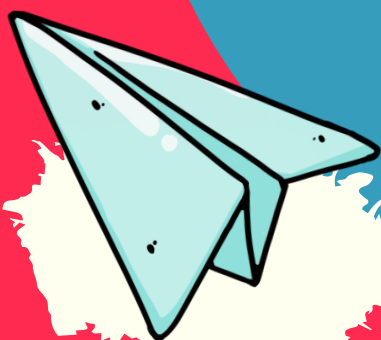


BPJEPS
ASEC

Familles
rurales
Vivre mieux !
GRAND-EST



SE PROFESSIONNALISER
DANS
L'ANIMATION



BPJEPS ASEC



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Mention Animation Socioéducative et Culturelle



- Certification de Niveau 4 (niveau Bac)
- Certificateur : Le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques
- RNCP : 39926
- Date d'enregistrement au RNCP : 09/12/2024



- Nombre d'heures en alternance en centre de formation : 562 h
- Nombre d'heures en situation professionnelle : + de 900 h
- Du 5 Janvier 2026 au 6 Avril 2027 sur un rythme de **2 jours par semaine scolaire les lundis et mardis** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

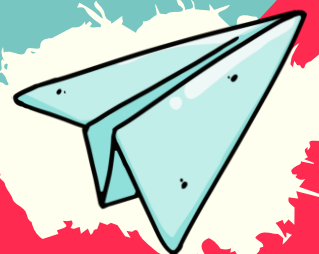


- A **Jarville la Malgrange**, 12 rue de l'abbé Devaux dans un espace de formation adapté

Objectifs de la formation :

Former des professionnels capables de :

- Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation
- Valoriser les activités et les projets
- Concevoir, conduire et évaluer des séances d'activités
- Organiser et encadrer le "vivre ensemble" des publics accueillis



CONTENUS DE LA FORMATION SELON LE RÉFÉRENTIEL

BC 1

- Réaliser un état des lieux de sa structure et des besoins des publics
- Proposer des projets s'inscrivant le l'organisation de la structure
- Organiser, et mettre en oeuvre un projet dans le cadre de l'organisation de la structure
- Evaluer un projet

BC 2

- Informer et mobiliser les publics et leur entourage dans le cadre des activités d'une structure
- Mettre en oeuvre à destination des publics des actions de promotion et de valorisation des activités

BC 3

- Concevoir des séquences d'animations et des séances d'activités culturelles, éducatives et sociales
- Accueillir des publics lors de séances d'activités culturelles, éducatives et sociales
- Conduire des séances d'activités culturelles, éducatives et sociales
- Evaluer des séances d'activités culturelles, éducatives et sociales

BC 4

- Encadrer des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- Préparer les différents temps de la vie quotidienne et l'aménagement des espaces existants

En plus de ces quatre blocs de compétences, il est possible de valider l'UCC de direction d'ACM prévue de Mars à Octobre 2026, pouvant se cumuler aux niveaux des dates de formation.

POUR QUI ?

- **Animateurs : du secteur associatif, de collectivité territoriale, de dispositifs territoriaux** (ACM, Accueil jeunes, périscolaire, développement local,...)
- **Animant auprès de publics enfance, jeunesse, seniors, familles, ...**
- **Directeurs d'Accueils Collectifs de Mineurs**

LES PRÉREQUIS :

Être âgé de 18 ans le jour de l'entrée en formation

- Être titulaire d'une **attestation de formation aux premiers secours (type PSC1)**
- Être capable de justifier d'une **expérience d'animateur** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'au moins 200 heures (fournir la ou les attestation.s)

OU

- Être titulaire du **BAFA ou BAFD ou BAPAAT, CQP Animateur périscolaire ou Bac pro Service de proximité et vie locale ou Bac pro agricole (toute option) ou Brevet professionnel** délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ou d'un BPJEPS toute spécialité.



DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée de la formation est de 562 **heures** en face à face pédagogique (en centre de formation) et d'au moins 900 heures (congrés inclus) en mise en situation professionnelle (en entreprise).

Accompagné par un tuteur d'entreprise et un formateur référent pour viser la réussite de l'obtention du diplôme.

LIEUX DE LA FORMATION



Dans des locaux adaptés

Fédération Régionale Familles Rurales Grand Est
10 rue de l'Abbé Devaux, 54 140 JARVILLE LA MALGRANGE

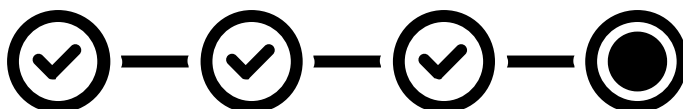
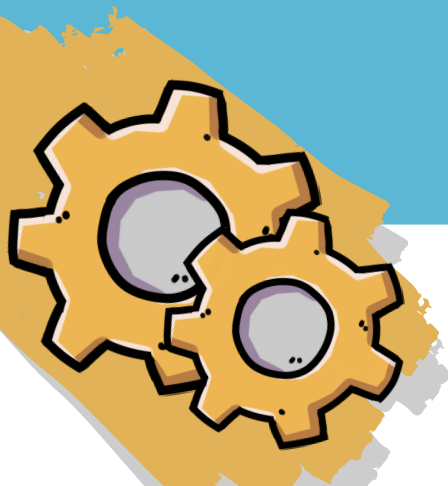
Mise à disposition de matériel.

TARIFS



13€ de l'heure soit **7100€**

Contactez nous pour nous question sur le financement.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

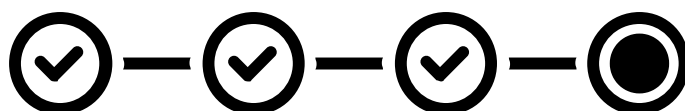
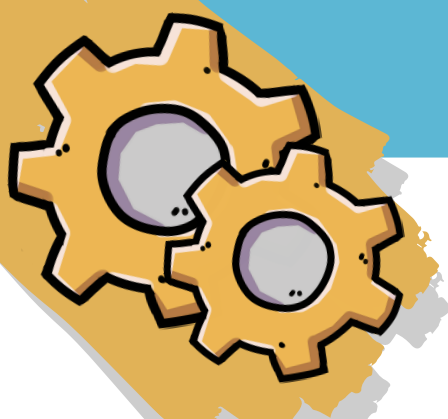


- **Loïc RETOURNARD**, responsable de la formation, formateurs référent.
- **Eric MALTON** en charge du suivi des financements.
- **Brice MASSON**, en charge du suivi administratif, formateur référent.
- **Marie Vanpoucke**, formatrice référente

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- **Activités de découverte** : étude de cas, exposé interactif, démonstration, visites de structure
- **Activités d'apprentissage** : démonstration pratique, apprentissage technique
- **Activités de mise en situation**, cas concret, analyse de pratique



ÉVALUATION

L'obtention du diplôme dépend de **la validation ou non des 4 Blocs de Compétences (BC)** qui composent le programme de la formation. **En cas de BC non validée, une session de rattrapage est organisée.**

- **BC 1 et BC2**

Les épreuves BC 1 et BC2 se valident dans le même temps. Elles attestent de la capacité à monter un projet d'animation en cohérence avec son environnement professionnel et le public accueilli, et d'être en capacité de valoriser et de communiquer sur ses actions.

Production d'un document écrit suivi d'un entretien, et présentation d'au moins deux supports de communication et de valoriser des actions.

- **BC 3**

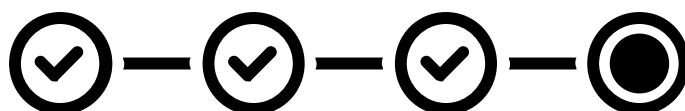
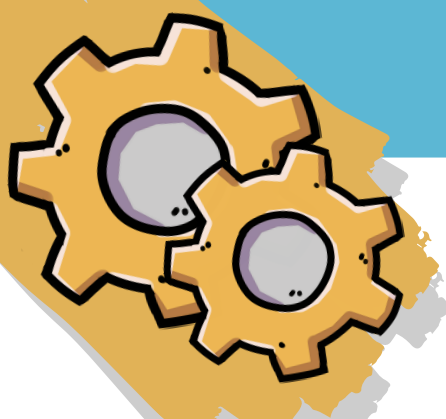
L'épreuve BC atteste la capacité à organiser le vivre ensemble avec ses publics.

Production d'un document écrit suivi d'un entretien.

- **BC 4**

L'épreuve BC 4 valide la capacité à animer un projet d'activités éducatives auprès d'un public sur plusieurs séances.

- Réaliser d'un document écrit présentant un cursus d'animation
- Réalisation d'une séance d'animation avec un public sur la base d'un projet d'activité éducatives
- Suivi d'un entretien



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Contactez-nous pour organiser les modalités d'accès.
Notre référente handicap prendra contact avec vous.

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Ouverture des inscriptions au 1er mars 2025. Un formulaire en ligne sera à compléter.

Des réunions d'informations auront lieu en juin, Septembre et Novembre 2025.

Contacts et Renseignements complémentaires :



Loïc RETOURNARD



03 83 37 95 85



fr.grand-est@famillesrurales.org

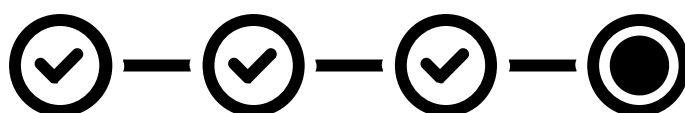
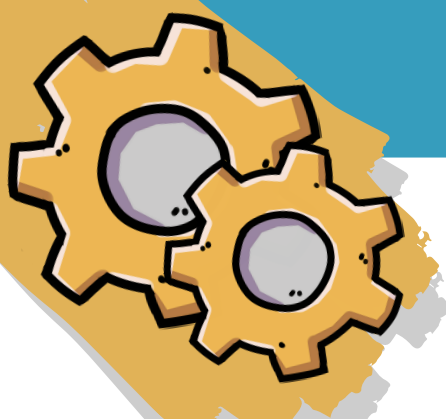
DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

Suite à cette formation, vous pourrez :

- Devenir animateur socio-culturel
- Devenir directeur d'accueil de mineurs avec ou sans hébergements
- Poursuivre votre cursus vers un DEJEPS (niveau II)

EQUIVALENCE DE DIPLÔMES

Brevet d'Animateur Technicien et d'Education Populaire
BPJEPS Spécialité Animateur



GAGNER

EN COMPÉTENCES

